

Avis de constitution

SOCIETE « INFIRMERIE MICHAEL ARCHANGE » en abrégé « I.M.A »

Siège BONOUA YAOU lot 1 ilot 1, Lot 01, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 05 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INFIRMERIE MICHAEL ARCHANGE

» en abrégé « I.M.A »

Objet : CONSULTATION GENERALE (MEDECINE),
CONSULTATION DERMATOLOGIE-LEPROLOGIE PETITE
CHIRURGIE ,
(ABLATION, INCISION); PANSEMENT, INFECTIONS
IN-IV-IDR CONTROLE DE LA TENSION ARTERIELLE PRISE
DES CONSTANCES, TA (TENSION ARTERIELLE),
(TEMPERATURE), PDS (CONTROLE PONDERAL), EXAMEN :
SANG (NFS, UREE, GLYCEMIE), MISE EN OBSERVATION
PENDANT 2 JOURS ; CAS DE PALUDISME : 72 HEURES,
SOIN DENTAIRE, L'EXPLOITATION D'UN CENTRE
DE SANTE, DIVERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BONOUA YAOU lot 1 ilot 1, Lot 01, Ilot 01

Dirigeant(s) M N'GUESSAN DOMINIQUE KOUAKOU
(GÉRANT)

RCCM : n° CI-GRDBSM-2023-B-10177 du 19/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC 2023 du 19/09/2023

